

Formation : Cartographier et évaluer les usages de l'IA selon l'AI Act

Identifier les cas d'usage, qualifier les risques et prioriser les actions de conformité

Formation pratique - 2j - 14h00 - Réf. RIR

NEW

Le déploiement de l'intelligence artificielle dans les organisations s'accélère, mais toutes les applications ne présentent ni les mêmes bénéfices, ni les mêmes niveaux de risque. Avant de mettre en place une gouvernance efficace ou une démarche de conformité à l'AI Act, il est indispensable d'identifier précisément les usages existants et d'en évaluer les impacts. Cette formation apporte une méthode structurée pour cartographier les cas d'usage IA, qualifier leur niveau de risque et prioriser les actions à conduire.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les cas d'usage de l'intelligence artificielle présents ou envisagés dans son organisation
- ✓ Qualifier les systèmes d'IA selon les catégories de risque définies par l'AI Act
- ✓ Analyser les impacts réglementaires, organisationnels et métiers associés à chaque usage
- ✓ Prioriser les actions de mise en conformité en fonction des risques et des enjeux de l'organisation
- ✓ Construire une cartographie des usages IA exploitable comme support de gouvernance

Public concerné

Responsables conformité, juristes, DPO, responsables risques, responsables qualité, RSSI, responsables transformation, chefs de projet IA, responsables innovation, responsables métiers, membres des directions informatique, digitale ou organisationnelle, toute personne impliquée dans le déploiement ou la gouvernance des systèmes d'intelligence artificielle.

Prérequis

Aucun

PARTICIPANTS

Responsables conformité, juristes, DPO, responsables risques, responsables qualité, RSSI, responsables transformation, chefs de projet IA, responsables innovation, responsables métiers, membres des directions informatique, digitale ou organisationnelle, toute personne impliquée dans le déploiement ou la gouvernance des systèmes d'intelligence artificielle.

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations issues de situations professionnelles et d'échanges d'expérience. Présentation des dispositions applicables de l'AI Act et de leurs conséquences opérationnelles. Utilisation de grilles de qualification des risques, modèles de fiches de recensement, matrices de priorisation et exemples de registres des systèmes d'IA. Études de cas sectorielles (RH, finance, industrie, santé, secteur public, services). Quiz interactifs, travaux individuels, ateliers en binômes et sous-groupes, restitutions collectives et débriefings.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Comprendre le cadre de classification des risques de l'IA

- Comprendre les objectifs et la logique de l'AI Act européen
- Distinguer les notions de système d'IA, modèle d'IA générative, IA agentique et automatisation
- Identifier les quatre niveaux de risque prévus par l'AI Act : risque inacceptable, haut risque, risque limité et risque minimal
- Différencier les obligations applicables selon les catégories de risque
- Situer la cartographie des usages dans une démarche globale de gouvernance de l'IA

Travaux pratiques

Quiz interactif permettant de distinguer différents systèmes numériques (IA, automatisation, RPA, moteur de règles, IA générative). Analyse collective d'une quinzaine de cas d'usage issus de secteurs variés (RH, finance, santé, industrie, secteur public, relation client). En sous-groupes, les participants proposent une première qualification du niveau de risque puis confrontent leurs analyses avec les exigences de l'AI Act lors d'une restitution animée par le formateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

2 Cartographier les cas d'usage IA de son organisation

- Identifier les usages déclarés, émergents et informels de l'IA dans les métiers
- Structurer une démarche de collecte auprès des directions et des équipes
- Décrire chaque cas d'usage selon une grille homogène : finalité, utilisateurs, données, outils, fournisseurs, bénéficiaires
- Identifier les données sensibles, les traitements automatisés et les décisions assistées par l'IA
- Construire une cartographie exploitable pour les équipes conformité, DSI, RSSI et métiers

Travaux pratiques

À partir d'un modèle de fiche de recensement, chaque participant réalise l'inventaire des cas d'usage de son organisation ou d'une étude de cas fournie. Travail en binômes pour compléter les informations manquantes puis mise en commun afin d'identifier les difficultés rencontrées lors du recensement (Shadow AI, usages personnels, outils SaaS, expérimentations non déclarées). Élaboration collective d'un modèle de cartographie réutilisable en entreprise.

3 Qualifier les niveaux de risque et analyser les impacts

- Évaluer le niveau de risque réglementaire de chaque cas d'usage
- Identifier les critères influençant la classification : finalité, domaine d'application, type de décision, niveau d'autonomie, données utilisées
- Analyser les risques juridiques, éthiques, organisationnels, réputationnels et opérationnels
- Identifier les obligations complémentaires liées au RGPD, à la cybersécurité et à la gouvernance des données
- Formaliser une grille d'analyse multicritère facilitant la priorisation

Travaux pratiques

Étude de cas fil rouge. En groupes de trois ou quatre participants, qualification détaillée d'une dizaine de cas d'usage IA appartenant à une organisation fictive. Les participants complètent une matrice d'évaluation des risques puis présentent leurs arbitrages devant l'ensemble du groupe. Débat collectif sur les cas limites et les divergences d'interprétation afin de développer une approche homogène de la qualification.

4 Prioriser les actions et construire une feuille de route

- Déterminer les cas d'usage nécessitant une action prioritaire
- Définir les mesures de gouvernance adaptées selon le niveau de risque
- Identifier les documents et preuves à produire pour démontrer la conformité
- Organiser le suivi des usages IA dans le temps grâce à des indicateurs et un registre des systèmes d'IA
- Élaborer une feuille de route de mise en conformité et de gouvernance

Travaux pratiques

À partir de la cartographie réalisée précédemment, les participants élaborent individuellement une matrice de priorisation croisant niveau de risque, criticité métier et maturité organisationnelle. En ateliers, ils construisent une première feuille de route comprenant les actions à court, moyen et long terme : inventaire complémentaire, classification, gouvernance, sensibilisation, documentation, contrôle des fournisseurs et suivi. Restitution collective avec échanges de bonnes pratiques et recommandations du formateur.

5 Déployer une démarche durable de cartographie et de revue des usages

- Définir les rôles des différentes parties prenantes dans le maintien de la cartographie
- Intégrer le recensement des usages IA dans les processus métiers existants
- Organiser les revues périodiques et les mises à jour du registre
- Sensibiliser les métiers au signalement des nouveaux usages et à la maîtrise du Shadow AI
- Préparer les prochaines étapes vers une gouvernance IA complète

Travaux pratiques

Jeu de rôle en groupes simulant un comité de gouvernance IA. Chaque groupe incarne une direction (juridique, métiers, DSI, RSSI, conformité, RH) et doit arbitrer l'intégration de nouveaux cas d'usage dans la cartographie. Les participants définissent collectivement les responsabilités, les critères de validation et le processus de revue périodique. La formation se conclut par la formalisation d'un plan d'action individuel précisant les premières actions à mettre en œuvre dans leur organisation.